

SPORT-ÉTUDES



Club de gymnastique

Le programme sport-études en gymnastique du club Les Zénith de St-Jérôme s'adresse aux athlètes des Laurentides pratiquant la gymnastique de façon intensive. Il a pour but de permettre aux élèves déjà engagée dans un processus de gymnastique de haut-niveau de mieux concilier études, sport et vie sociale.

Pour être admissible au programme, l'élève doit minimalement :

- ✓ Avoir compétitionné sur le circuit provincial dans la catégorie N7 et plus lors de la saison 2022-2023 ;
- ✓ Être en situation de réussite scolaire, puisque le programme scolaire est condensé pour que les élèves puissent quitter à la dernière période pour l'entraînement – bulletin à l'appui.
- ✓ Avoir démontré la santé physique pour suivre en intégralité 20 heures d'entraînement par semaine annuellement ;
- ✓ Avoir démontré dans les dernières années un engagement à l'entraînement (assiduité durant l'année, cours d'été) et des aptitudes à l'entraînement compatibles avec un programme intensif axé vers le N8 et plus (intérêt démontré à faire les mouvements de cette catégorie, persévérance, constance, discipline).

Informations générales

- Horaire
 - Les élèves arrivent à l'école le matin selon l'horaire scolaire régulier. Elles quittent à l'avant-dernière période pour se rendre au gymnase.
 - L'horaire d'entraînement régulier est du lundi au vendredi de 14h à 18h, de septembre à juin selon le calendrier scolaire. Lors des journées pédagogiques, les entraînements ont lieu de 8h30 à 12h30 (transport organisé par les parents).
 - Durant l'été, les athlètes du sport-études sont attendues un minimum de 7 semaines sur 12.
- Transport :
 - Entre l'école et le gymnase : le transport n'est pas inclus avec le sport-études. D'année en année, il arrive que le CSS réussisse à intégrer le transport de la gymnastique sur son circuit. Dans ce cas, le transport par autobus est offert « gratuitement ». Le service n'est toutefois pas acquis d'année en année, s'il n'est pas offert – le transport est à la responsabilité du parent (ou les frais de transport). *Année 2023-24 : le club sera à distance de marche de la PSJ.*
 - Vous devez récupérer votre fille à la fin des cours au gymnase.
- Coûts d'inscription au club pour la saison (référence 2022-2023) : approximativement 5 000\$ et couvrent tous les frais annuels (voir détails page 2). Les résidents de St-Jérôme et de Ste-Sophie sont admissibles à des subventions.

Pour information :

Laurence Larue, entraîneuse-chef
entraîneur-chef@leszenith.com
Club de gymnastique Les Zénith de St-Jérôme
54 boul. de Maisonneuve
St-Jérôme QC J5L 0A1
WWW.LESZENITH.COM / (450) 436-8889

Programme sport-études École Polyvalente Saint-Jérôme

Renseignements spécifiques du mandataire sportif

Discipline : Gymnastique (Les Zénith)

<http://www.leszenith.com/sport-eacutetudes.html>

Coût d'entraînement pour l'année scolaire 2020-21 :

Environ 5 000 \$

Coordonnées pour informations

Laurence Larue, entraîneuse-chef
450 436-8889

Critères d'admissibilité sportifs

Le programme est pour les gymnastes qui concourent déjà sur le circuit provincial de compétitions de « Gymnastique Québec » en 6^e année. Il s'adresse aux gymnastes de catégorie N7 et plus.

Équipement(s) demandé(s)

Non-inclus dans les frais d'inscription : maillots d'entraînement, maillot et survêtement Zénith pour les compétitions, gants pour les barres.

Description de ce qui est inclut

- Frais d'administration annuels
- Frais d'entraînement et services périphériques de septembre à août.
- Affiliation à Gymnastique Québec et compétitions de sélection.

Description de ce qui est exclut

- Invitation ou compétition de finalité (dépend de la qualification de l'athlète)
- Maillot
- Survêtement
- Transport s'il y a lieu.

Heures d'entraînement supplémentaires par semaine (en dehors des heures allouées pour le sport-études) :

Aucun, sauf en cas de compétition/camp d'entraînement ou activités spéciales.



Nouvelles inscriptions Sport-études



Octobre- novembre	Sélection des athlètes par les clubs mandataires
Début décembre	<ul style="list-style-type: none">Les clubs font parvenir à l'école les noms des athlètes sélectionnés pour la prochaine année scolaire (programme contingenté/nombre de places limitées par club)Si votre enfant est placé sur la liste d'attente, vous serez contactés si des places se libèrent, et ce, jusqu'à la rentrée scolaire. Prenez note que l'ordre de priorité de cette liste demeure confidentiel.
Décembre	<ul style="list-style-type: none">L'école confirme aux clubs le nombre de places disponibles dans chaque niveau.Envoi du formulaire d'inscription électronique par l'école aux parents des athlètes sélectionnés. Celui-ci confirme l'inscription conditionnelle.
Janvier (dès le retour des fêtes)	<p>Date limite pour le retour obligatoire du formulaire d'inscription par les parents à l'école. (Sinon, votre enfant sera retiré de la liste et nous aurons recours à la liste d'attente).</p> <p>Les parents dont les enfants ont un plan d'intervention actif doivent le faire parvenir au secrétariat du Sport-études.</p>
Juillet	<p>Validation de la réussite scolaire (obligatoire) dans toutes les matières des nouvelles inscriptions.</p> <p>Le parent est dans l'obligation d'envoyer le bulletin scolaire de juin au secrétariat du Sport-études (au maximum pour le 9 août 2023) : barill@cssrdn.gouv.qc.ca</p> <p>La réception de ce document (et la réussite des matières s'y trouvant) confirmera l'acceptation de l'enfant au programme Sport-études.</p> <p>IMPORTANT: <i>Prenez note que votre enfant ne sera pas accepté au Sport-études si nous ne recevons pas le bulletin de juin. Nous utiliserons alors la liste d'attente.</i></p>